

Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

1) Préambule

La catégorie B du permis de conduire permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes

2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

3) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

ECOLE DE CONDUITE JEAN FILAK
30 GRANDE RUE
26160 LA BATIE ROLLAND
TEL : 04.75.53.87.67.
ecole-conduite-jean-filak@orange.fr
Représenté par Mme FILAK Isabelle

SAS. ECOLE DE CONDUITE JEAN FILAK

PERMIS AAC - B - Boîte Automatique - B96 -BE- C1-C1E-C-CE - Recyclage tous permis

- **26 160 LA BÂTIE-ROLLAND 30 Grande Rue - Tel : 04.75.53.87.67**
ecole-conduite-jean-filak@orange.fr

4) Les pré-requis

- être âgé de 17 ans minimum (ou 15 ans si vous préparez le permis dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite)
- être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante.

5) Le public visé

Tous publics et selon son âge, il est possible de suivre :

- Un apprentissage anticipé dès 15 ans
- Une conduite supervisée dès 18ans

6) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

7) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - Dispositions légales en matière de circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - Équipements de sécurité des véhicules
 - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation

SAS. ECOLE DE CONDUITE JEAN FILAK

PERMIS AAC - B - Boîte Automatique - B96 -BE- C1-C1E-C-CE - Recyclage tous permis

- **26 160 LA BÂTIE-ROLLAND 30 Grande Rue - Tel : 04.75.53.87.67**
ecole-conduite-jean-filak@orange.fr

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

8) Supports de formation

De nombreux supports seront utilisés lors de la formation :

- Livre de code (code rousseau)
- Un accès e-learning composé de cours théoriques asynchrones illustrés, de contrôles de connaissances illustrés type QCM
- Dessins, photographies et vidéos numériques pour les cours théoriques
- Livret pédagogique d'apprentissage permettant le suivi de formation
- Livret de vérifications du véhicule
- Supports numériques du livret d'apprentissage (situations de circulation, dessins évolutifs ...)

9) Evaluations en cours de formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Un bilan de compétence sera réalisé à l'issue de la formation pratique et peut être réalisé à votre demande à tout moment de la formation.

Chaque sous-compétence sera travaillée dans différents domaines didactiques. Il existe pour chacune d'elles une validation à effectuer dans les champs qui suivent :

POURQUOI : Raisons	COMMENT : Procédures	RISQUES	INFLUENCES : De son entourage et de son mode de vie	PRESSIONS exercées par la société : Publicité, travail...	AUTOEVALUATION (Prise de conscience)
Il s'agit de donner du sens à ce qui est appris	La sous- compétences sera déclinée en objectifs	La notion de risque s'étend aussi bien pour les suites négatives que pour les limites	Comment l'entourage peut, pour chacun, influencer le comportement visé.	Quelles peuvent être les pressions sociétales influençant le comportement visé.	L'auto-évaluation est le fait de prendre conscience de ses capacités, ses représentations, ses limites personnelles. Ce n'est pas évaluable, mais l'expression des cette auto- évaluation doit exister.

10) Les épreuves d'examen

❖ L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'élève se charge de sa prise de rendez-vous pour l'examen et de régler au centre directement sur le site

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

❖ L'examen pratique :

il est réalisé par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes.

Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- **Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique**
- **Il faut obtenir un minimum de 20pts sur 31.**



SAS. ECOLE DE CONDUITE JEAN FILAK

PERMIS AAC - B - Boîte Automatique - B96 -BE- C1-C1E-C-CE - Recyclage tous permis

- 26 160 LA BÂTIE-ROLLAND 30 Grande Rue - Tel : 04.75.53.87.67
ecole-conduite-jean-filak@orange.fr

11) Modalités et délais d'accès

Pour s'inscrire, il faut constituer un dossier que nous transmettons au service de l'état pour que vous soyez enregistré pour une nouvelle demande de permis, nous fournissant vos documents (photo, permis, carte d'identité, justificatif de domicile ...)

Une fois votre dossier accepté par l'état, vous pourrez passer votre examen de code.

Après réussite du code, vous pourrez rentrer en formation.

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation : date, heure et durée de la formation.

La formation est délivrée sur place.

La formation a lieu du lundi au samedi au 30 grande rue 26160 La Bâtie – Rolland.

12) Prix et règlements

La formation est proposée par l'Ecole de conduite Jean FILAK au tarif de 1339 € TTC comprenant la formation code et les cours de conduite.

13) Contact

Dans le cadre de son offre de formation, l'Ecole de conduite Jean FILAK permet à ses clients de contacter l'Ecole de conduite Jean FILAK via l'adresse mail suivante : ecole-conduite-jean-filak@orange.fr.

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 04.75.53.87.67.

Ou par voie postale, informations légales : 30 grande rue 26160 La Bâtie-Rolland.

14) Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous pensez être en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap (M ou MME FILAK) pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.